

# Congrès annuel 2018

Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la  
Protection du Milieu Aquatique



**Venarey-les-Laumes, le dimanche 15 avril 2018**

# Assemblée Générale Statutaire des A.A.P.P.M.A de Côte d'Or

---

## VENAREY-LES-LAUMES Dimanche 15 Avril 2018

Le congrès annuel de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été organisé par l'AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs à la ligne de Venarey.

Le Président Jean-Pierre SONVICO souhaite la bienvenue aux congressistes et adresse ses remerciements aux invités et élus présents pour la réunion.

Le Secrétaire Général, Monsieur Bernard SIBILLE fait l'appel des associations.

### Associations excusées (19) :

Arc sur Tille	Pontailier
Avot	Saint Broing les Moines
Bèze	Saint Sauveur
Cussey les forges	Santenay
Truite Bourguignonne	Saulon la Chapelle
Les Maillys	Selongey
Lusigny-sur-Ouche	Tarsul
Montigny	Vitteaux
Pellerey	La GLS
Pommard	

### Personnalités présentes

Monsieur MOLINOZ Patrick, Maire de Venarey-les-Laumes

Monsieur GUYONNET, Président de la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire, membre du Conseil d'Administration de la FNPF

### Accueil

*Intervention de M. ROZE*

Monsieur SONVICO donne la parole à Monsieur ROZE, Président de l'AAPPMA de Venarey-Lès-Laumes.

Celui-ci présente son AAPPMA, ses membres et bénévoles, ainsi que les partenaires ayant aidés à l'organisation du congrès et ayant joué un rôle dans la réalisation des diverses actions menées au cours de l'année, et les remercie.

### Changements dans les AAPPMA

L'AAPPMA de Seurre changé de bureau, M. VUILLEMIN est le nouveau Président de l'association.

En 2017 nous avons à déplorer la perte de nombreuses personnes, pour la plupart des proches des membres des AAPPMA.

Une minute de silence est effectuée par l'assemblée à la mémoire de Monsieur Jean GAY, ancien trésorier de l'AAPPMA du Salmo Club et de toutes les personnes disparues au cours de l'année.

## Rapport Moral du Président

**Le compte rendu du compte rendu du Congrès du février est approuvé à l'unanimité.**

Avant d'entamer son rapport moral, M. SONVICO présente, au nom de M. POIRIER, des excuses pour son absence au congrès.

Le compte rendu du 6 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Point sur l'année passée**

Cette année le congrès a lieu à une date inhabituelle, en effet il a été décidé de le repousser afin de laisser suffisamment de temps pour la préparation du bilan financier.

M. SONVICO adresse ses remerciements à toute l'équipe de la Fédération pour leur travail, leur disponibilité et leur dévouement. 3 nouvelles personnes ont été accueillies au sein de la Fédération, Bastien VEJUX en apprentissage pour 2 ans, Stéphane LEVASSEUR qui interviendra pour épauler l'équipe dans son surcroît de travail, notamment à la Pisciculture et aux animations pour une durée de 6 mois, et Cynthia CONAN qui sera chargée de l'étude du PDPG sur une durée de 18 mois.

L'activité a été intense avec de nombreux travaux réalisés cette année, notamment à Marcenay qui a représenté une grosse charge de travail. Une Labellisation Parcours Passion a d'ailleurs été obtenue pour ce plan d'eau qui rouvrira à la pêche le 1<sup>er</sup> mai 2019, une fois sa population piscicole réinstallée.

Beaucoup de travaux ont été effectués un peu partout sur le département, avec de très belles réalisations comme par exemple le ruisseau de la Chartreuse ou le Ruisseau des Angles. Le Pôle Technique a également été beaucoup sollicité sur des pêches de sauvetages suite aux travaux de GRT Gaz et sur des pêches d'inventaire, dont une spectaculaire sur la Seine qui a mobilisé beaucoup de personnes.

2017 a vu l'ouverture d'un nouveau plan d'eau à Obtrée, qui permet de diversifier l'offre sur le nord Côte-d'Or, et qui a permis à ce secteur de combler la perte de la pêche à Marcenay en attendant sa réouverture.

Le plan d'eau des Sirmonots a été ouvert à la pêche au silure de nuit, un produit pêche qui permettra aux amateurs de pratiquer cette pêche dans la légalité. L'année 2017 a permis de constater un bon engouement autour du Silurodrome, il sera donc rouvert cette année 2018 à compter de fin avril (Sur certains week-ends uniquement)

En 2017, une sécheresse importante a été à déplorer, qui risque malheureusement de devenir récurrente suite aux changements climatiques. Celle-ci a bien évidemment mit à mal la pêche et a de nombreuses pêches de sauvetages ont été nécessaires pour essayer d'avoir un minimum de mortalité. Dans ce but, les procédures de demandes de pêche de sauvetages ont été simplifiées.

La Fédération a travaillé au développement du loisir pêche en développant les animations pêche et découverte du milieu aquatique, et en augmentant la communication. La vente de carte à augmenter de 3% ce qui montre que ces efforts ont payés. M. SONVICO tient à remercier Mme GUILLEMIN, chargée de la communication à la fédération, pour son travail qui a été remarqué au niveau national en étant sélectionné pour les Trophées de la Communication.

Le vandalisme est un gros problème qui engendre des dépenses considérables. Les AAPPMA et la fédération font des efforts d'aménagement qui sont régulièrement détruits, cassés, brûlés... Les gardes ont été particulièrement actifs cette année pour essayer de prévenir ce genre d'incivilités, et

bien évidemment dans leur rôle de police de la pêche. Plus de 240 procès-verbaux ont été établis cette année, prouvant ainsi leur efficacité.

Quelques nouveautés seront à noter cette année 2018, avec de nouveaux parcours fédéraux et la recherche de nouveaux parcours ou de plans d'eau, l'augmentation des parcours de nuit, la mise en place d'un Truitodrome. Celui-ci était ouvert sur une courte durée avant l'ouverture pour la pêche de la truite.

Pour les animations, il est prévu de faire de l'initiation au street-fishing, très en vogue en ce moment, notamment auprès des jeunes. Bien évidemment, les AAPPMA sont invitées à contacter la Fédération si elles veulent développer ce projet sur leurs parcours.

Une augmentation a été faite sur les cartes, suite à décision de la FNPF et de l'EHGO.

Concernant la fermeture de la pêche du sandre, contrairement à ce qui a pu être entendu, la fédération a demandé une fermeture au 31 janvier, mais les DDT ont reçu des directives ministérielles pour une fermeture le 11 mars afin de favoriser les pêcheurs professionnels. La date de mars a donc été retenue malgré les demandes insistantes de la fédération pour la date de janvier. Pour l'ouverture du brochet, la date du 1<sup>er</sup> mai a elle aussi été imposée.

M. SONVICO remercie l'assemblée pour son attention et donne la parole à l'équipe technique.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

## **Communication**

*Intervention de Mme. GUILLEMIN*

Comme cela a déjà été dit dans le rapport moral de M. SONVICO, un gros effort a été fait sur la communication en 2017 grâce à différents projets dont plusieurs nouveautés.

Les habituelles publications de 4 pages dans le journal Le Bien Public pour les ouvertures de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ont changées de formule. La version antérieure comportait une publication dans le journal papier de 4 pages, une publication dans le journal numérique et un envoi de 350 journaux. Celle-ci a été remplacée par une publication d'une page dans le journal papier Le Bien Public et le journal mensuel C'est en Ville, publication dans le journal numérique avec Publi Info (mise en valeur sur la page principale), affichage « publicitaire » en arche sur le site internet dans l'agenda Pour Sortir. Cette nouvelle formule permet d'élargir et de mieux cibler la « clientèle » en diversifiant les supports, et cela pour le même tarif.

Plusieurs « produits pêche » ont été mis en place qui offrent une belle vitrine de présentation à la Fédération. Ces produits pêche permettent de mettre en valeur les différentes pêches disponibles en Côte-d'Or en mettant l'accent sur des pêches et des pêcheurs en particulier. Cela permet de fournir des publicités ciblées à diffuser sur le département mais aussi dans toute la France, et développer ainsi le tourisme pêche. Celles-ci ont été diffusées sous format papier avec des affiches ou des encarts dans le livret réglementaire par exemple, et plus précisément pour Le Neptune, avec un quart de page dans le Magazine Pêche Mouche. Bien évidemment, ces publications papier ont été couplées avec une publication web, en diffusant sur le site internet de la Fédération, les réseaux sociaux (Page Facebook, événements Facebook, etc), diffusion via mailing et divers agendas online, référençant les activités et sorties sur la France et en Côte-d'Or.

Une Mailing (Diffusion publicitaire par email) a été mise en place à l'occasion de l'ouverture de première catégorie, lançant ainsi la saison de pêche. Cette mailing avait pour but de rappeler aux pêcheurs que la vente de cartes étaient active, de faire de la publicité pour les produits pêche et de les informer de certaines nouveautés.

L'accent a également été mis sur la page Facebook qui est aujourd'hui un des premiers outils de communication. Avec le soutien du Pôle Technique pour la communication sur des projets spécifiques ou des points techniques, de nombreuses publications ont été programmées

engendrant beaucoup de discussion via les commentaires avec les pêcheurs. Cette manière de travailler permet d'afficher le travail de la Fédération, de donner une transparence sur nos actions, d'impliquer le pêcheur dans le développement de la pêche et ainsi créer un lien entre le « client » et « l'entreprise ». La satisfaction des pêcheurs s'en est ressentie puisqu'on constate une nette hausse des abonnés à la page avec à ce jour quasiment 1700 personnes et des commentaires nettement moins agressifs.

Pour 2018, une nouvelle version du guide de pêche est à l'étude, celle-ci sera complétée par une carte interactive en ligne.

- **Animations 2017**

Les animations et manifestations ont également jouées un grand rôle puisqu'elles ont été très nombreuses en 2017. La Fédération a une nouvelle fois participé à diverses manifestations comme la Fête de la Nature et du Chien, La Fête de l'Environnement de Beaune ou la Fête de l'Automne à Leuglay. Cela a permis de garder le contact avec les pêcheurs et faire découvrir la Fédération et son travail à de nombreuses personnes qui ignoraient même son existence. De même, la fédération a soutenue la FNPF dans le Tour de France qui passait à Nuits-Saint-Georges. Bien qu'il n'y a pas eu la foule attendue, l'expérience a été très intéressante et a permis de toucher une cible plus large qu'habituellement.

*Intervention de M. CHEVEAUX*

M. CHEVEAUX a aussi travaillé avec les écoles et les centres de loisirs pour faire découvrir la pêche et les milieux aquatiques aux enfants. Plus de 60 animations ont été organisées en 2017 avec environ 950 cannes distribuées lors des animations. Plus de 600 cannes et une cinquantaine de coupes ont été distribuées aux AAPPMA pour un total d'environ 1650 cannes et leurs lignes et divers lots distribués.

En 2018, il est déjà prévu de participer à la Fête du Lac de Marcenay le 8 juillet et La Fête de l'Automne à Leuglay le 30 septembre.

*Intervention de M. SONVICO*

Suite à la campagne anti-pêche qui s'est déroulée à Paris, La FNPF a été contactée pour participer au World Fishing Day (Journée Mondiale de la Pêche) qui se déroulera le 23 juin prochain. Cet événement mondial, destiné à célébrer la pêche sous toutes formes, est organisé par la Web TV anglaise FishingTV. La Fédération réfléchit à une animation à proposer pour l'occasion.

## **Pisciculture**

*Intervention de M. CHEVEAUX*

En 2017, le manque d'eau a été un très gros problème et il a fallu faire tourner les aérateurs à plein régime pour éviter de trop grosses pertes. Malgré tout, la Pisciculture a réussi à proposer des truites de qualité et au bon poids. 33 tonnes de truites ont été déversés en 2017, en 2018 déjà 24 tonnes ont été livrées.

M. CHEVEAUX tient à remercier la Commission Pisciculture pour leur aide lors des travaux de la réfection des auges de l'écloserie et de la fabrication de seuils de béton dans les bassins.

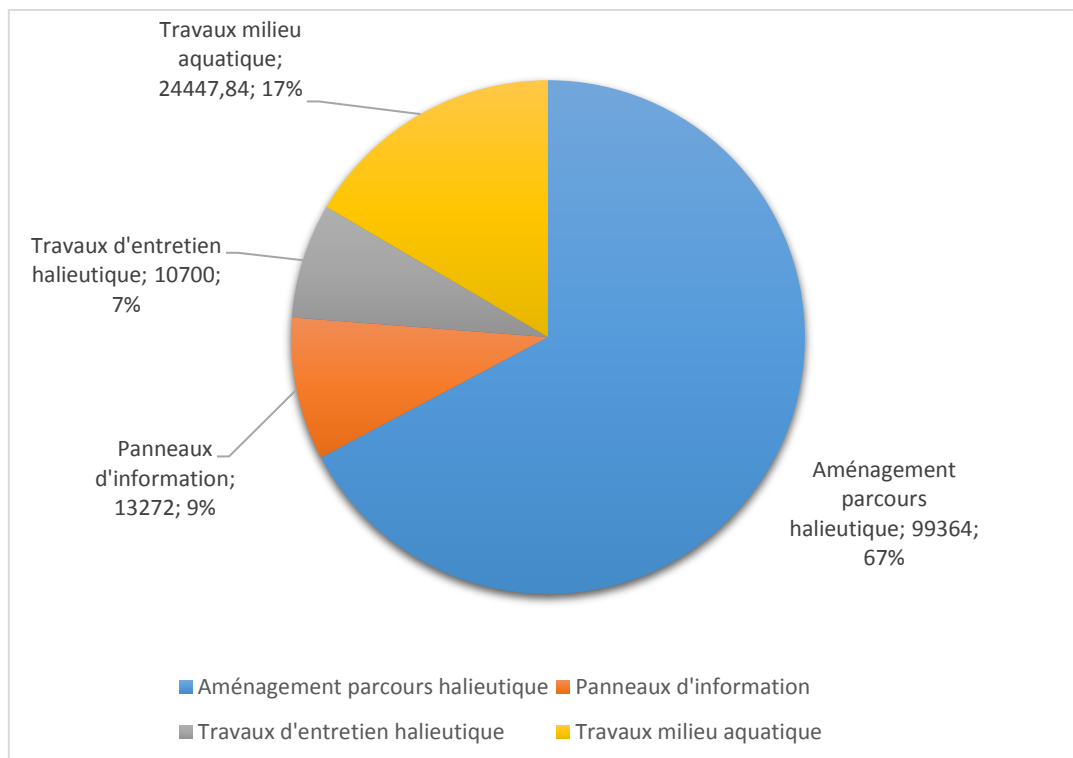
Les portes ouvertes à la Pisciculture ont eu beaucoup de succès et ont été très appréciées, il est donc prévu d'en reprogrammer en 2018, mais avec des dates de visites plus souples.

## Bilan des réalisations 2017

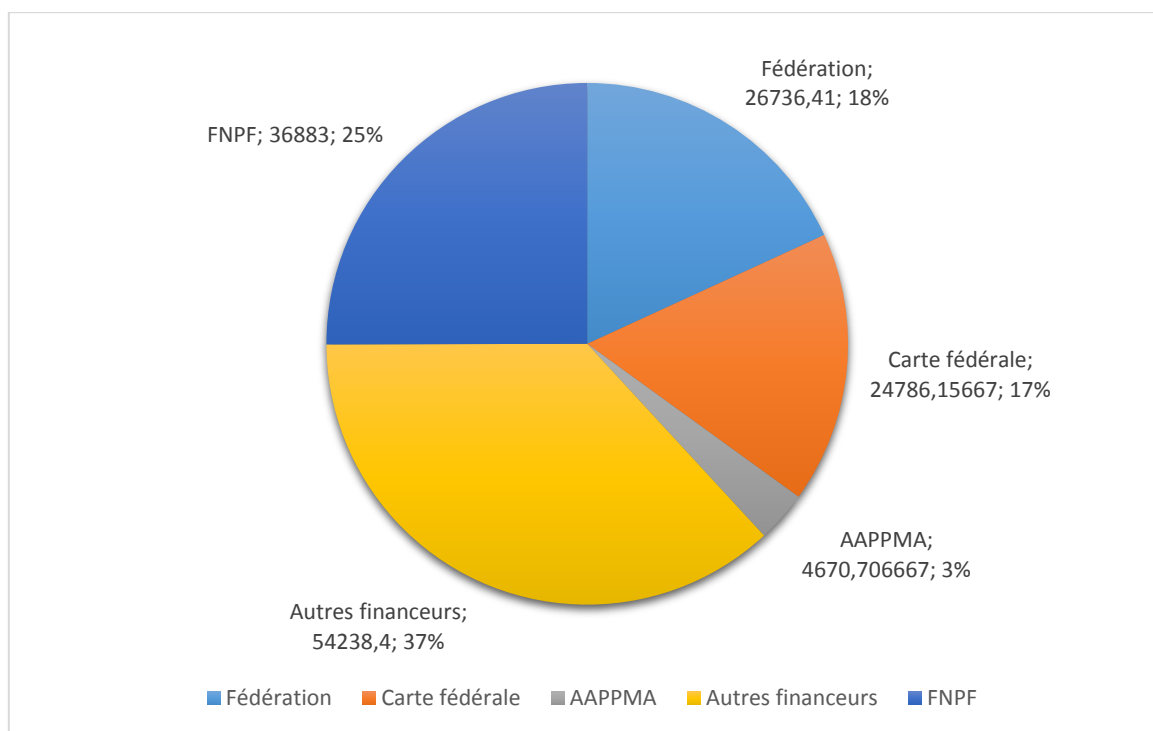
### Intervention de M. COUASNE

- **Travaux et Etudes Piscicoles:**

13 actions ont été menées cette année pour un budget total de 147 783 € avec 67% dédiés à l'aménagement de parcours halieutiques, 17% pour les travaux sur les milieux aquatiques, 9% consacrés à la communication sur sites (Panneaux d'information) et 7% pour les travaux d'entretien halieutique.



Ces travaux ont été plutôt bien financés avec 62% de subventions, avec différents financeurs. A noter que les AAPPMA ne financent que 3% de ce montant global puisque la Fédération et la Carte Fédérale prennent en charge ces frais.



- **Pose de panneaux vitrines**

Pose de panneaux vitrines sur les réservoirs de l'Auxois et en vallée de la Vingeanne avec une carte présentant les parcours et le peuplement piscicole des secteurs. Malheureusement on constate déjà un premier acte de vandalisme avec la destruction complète d'un panneau.

- **Réfection de la buse de la GSM**

La Buse du plan d'eau arborait un remblai friable et qui commençait à poser problème, la buse à donc été confortée et ces travaux ont été l'occasion d'installer sur ce même endroit un poste de pêche.

- **Restauration du Ruisseau des Angles**

Le Ruisseau des Angles à La Bussière-sur-Ouche a été restauré. L'AAPPMA le Salmo Club a initié les travaux sur ce ruisseau depuis déjà plusieurs années. Il a été restauré sur 250 m en faisant de la recharge sédimentaire qui a servi à resserrer le gabarit du ruisseau en créant des banquettes alternées, et proposer des habitats et lieux de reproductions aux poissons.

Paysagèrement, le résultat est très intéressant, aucune frayère de truite n'a été observée pour le moment, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu.

Ces travaux ont été financés à hauteur de 86%.

Ce genre de travaux nécessite beaucoup de travail en amont puisqu'il faut respecter toute une batterie réglementaire de procédures de déclaration et d'autorisation, souvent longues de plusieurs mois, notamment par exemple pour analyser l'impact des travaux sur les risques de crue.

Nature de l'aménagement	Nature des matériaux utilisés	Volume utilisé (m3)	Nombre de structures réalisées	Longueur de surface cumulée ou
Banquettes alternées	Matériaux calcaires de type plaquettes	250	19	265 mL / 500 m2
Blocs abris	Matériaux calcaires 200/600 mm	15	/	230 m (ventilation)
Recharge sédimentaire	Graves roulés calcaires ou silico-calcaires non gélifs en 0/80 à 0/120	80	/	380 m2

- **Restauration du Ruisseau de la Chartreuse**

Le Ruisseau de la Chartreuse est un des rares affluents de l'Ouche situé dans le Parc de la Chartreuse à Dijon. Les travaux sont intervenus sur 330m, soit la totalité du cours d'eau. Un petit seuil a été arasé qui provoquait un sur-gabarit et un écoulement très banal. Ce cours d'eau bénéficie d'eau très fraîches, idéales pour la truite mais qui n'était malheureusement pas fonctionnel pour sa reproduction.

Des inventaires ont été effectués préalablement et au niveau piscicole, seule deux espèces étaient présente contrairement aux quatre attendues.

Les travaux ont consistés en la création de banquettes, recharge granulométrique et pose de blocs abris. Un petit seuil de compensation à tout de même été installée à 30 m sous les sources afin de protéger une espèce endémique d'escargots, la Bitinelle de Dijon, qui ne vit qu'ici.

Nature de l'aménagement	Nature des matériaux utilisés	Volume utilisé (m3)	Nombre de structures réalisées	Longueur ou surface cumulée
Banquettes alternées	Matériaux calcaires 200/400 mm (plaquettes)	345	15	420 mL / 1150 m2
Blocs abris	Matériaux calcaires 200/400 mm (plaquettes)	20	/	330 m (ventilation)
Recharge sédimentaire	Graves roulés calcaires ou silico-calcaires non gélifs en 0/80 à 0/120	50	/	250 m2
Petit seuil rustique	Matériaux calcaires 200/400 mm (plaquettes)	5	1	Sans objet

Peu après, les banquettes étaient déjà parfaitement intégrées et des résultats ont déjà été constatés puisqu'une première frayère a été recensée. Ces travaux profitent aux poissons mais aussi aux autres animaux comme les oiseaux ou les insectes.

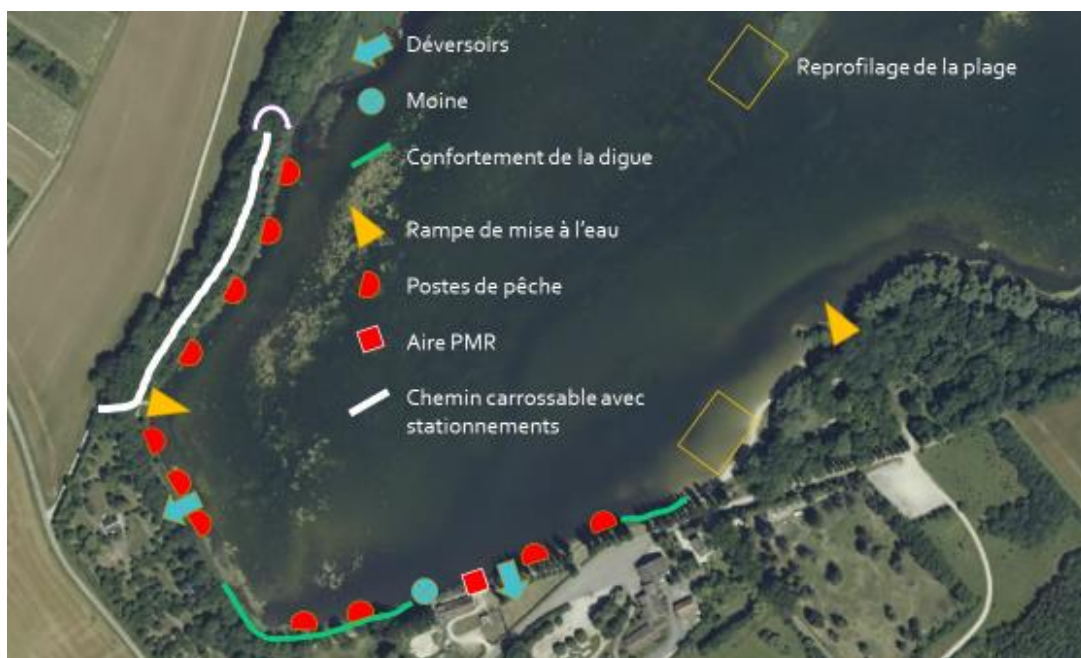
Ces travaux ont été demandés par l'Hôpital de la Chartreuse qui est engagé dans une politique environnementale qui a amené la fédération à vouloir travailler sur ce ruisseau. La région et l'Agence de l'Eau ont financées ce projet à 80%, les 20% restant ont été pris en charge par l'Hôpital de la Chartreuse.

Les droits de pêche ont été confiés à la fédération qui a classé le ruisseau en réserve piscicole.

- **Aménagements du Lac de Marcenay**

Différents travaux ont été menés sur le lac, dont des travaux d'ordre hydraulique avec la réfection des déversoirs latéraux et du moine de vidange pour gestion hydraulique optimisée. Les digues ont été confortées pour limiter l'érosion des berges.

2 rampes de mise à l'eau ont été créées, des postes de pêche et une aire PMR ainsi qu'un chemin carrossable pour permettre aux véhicules de se rendre à la mise à l'eau bétonnée. Le reprofilage de la plage a été géré par le CENB.





A noter que la rampe bétonnée a été dédiée à Monsieur Serge FLEURY MUGNIER qui était membre de l'AAPPMA La Lignes et Conseiller Fédéral à La Fédération. La seconde rampe sera ouverte sur des périodes données, en dehors de la période de baignade.

Certains postes ont été aménagés pour les animations afin d'avoir des zones sécurisées pour les enfants.

Ces travaux sont financés à 75%.

Le plan d'eau sera rouvert en mai 2018.

## **Suivis biologiques et études 2017**

*Intervention de M. TRIPONNEZ*

- **Pêches complémentaires, étude BV 2017**

Pour compléter l'étude des bassins versants qui servira à l'élaboration du PDPG, des pêches complémentaires ont été réalisées sur la Seine en aval de Chatillon sur Seine avec 4 stations entre Chatillon et Gomméville et sur la Tille aval avec 3 stations entre Arc-sur-Tille et la Saône.

- **Suivis biologiques de travaux en rivière 2017**

Des suivis biologiques ont été réalisés sur de station afin de constater les évolutions suites aux travaux effectués ou pour effectuer un état initial (Ouche). Ceux-ci ont été faits sur le Ruisseau des Vernois à Arc-sur-Tille (2 stations), La Laigne à Laignes (2 stations), l'Ouche à Crimolois et l'Argentalet (3 stations entre Molphey et la confluence avec le Serein). Pour l'Argentalet, l'effacement de plans d'eau a eu un effet positif puisque cela a permis à la truite Fario de coloniser des secteurs où elle était absente. Des pêcheurs de la vallée ont également fait de belles pêche de truites dans le Serein ce qui montre que les affluents sont redevenus fonctionnels.

L'Ouche à Fauverney et Varanges (2 stations) n'a finalement pas été pêché, mais le bassin Versant de la vouge a été pêché sur la Cent Font à Fenay (2 stations), la Varaude à Izeure et la Vouge à St-Bernard.

Au niveau de la Tille, l'équipe est repassée suite aux travaux réalisés sur la Venelle à Selongey, le Ruisseau de la Creuse à Avot et à Chevigny-Saint-Sauveur (3 stations, Norges, Goulotte et Rivière Neuve). Pour ce dernier secteur, l'effet a été très positif puisque des truitelles fario ont été observée dans la Norges. En effet, l'effacement de l'ouvrage a permis de retrouver des radiers et donc des endroits favorables à la truite et une fraie fonctionnelles sur le secteur.

Pour le secteur de la Dheune et de la Seine, les suivis ont été effectués sur l'Avant-Dheune à Meursanges et la Seine à Buncey.

Pour la Vingeanne, un projet de reméandrement est à l'étude et des pêche d'état initial ont été faites sur Vingeanne entre Jancigny et Talmay, le Vingeannot entre Jancigny et Saint-Sauveur et seront faites si possible la Vingeanne en amont du moulin de Jancigny.

Le Syndicat a également demandé une pêche sur le Ruisseau d'Epoisse en prévision de travaux, et un suivi a été réalisé sur la Brenne au Nid à la Caille à Venarey-Lès-Laumes.

Un suivi de gravière a aussi été effectué, pour la 4<sup>ème</sup> année sur Tailly-Merceuil avec des pêches électriques et des pêches au filet sur les plans d'eau G4, G8, G13, G14, G15, et G16. Le suivis de la sablière de Beire-le-Chatel a été annulé et se fera dans l'année 2018.

- **Restauration physique de La Laigne, retour d'expérience**

Un suivi a été fait suite aux travaux de restauration physique de la Laigne en 2014, 1 an après, puis cette année 2017, 3 ans après les travaux.

Ca cours d'eau ne comportait à l'état initial que 34% de son potentiel, aujourd'hui, il est à 100% de son potentiel grâce aux travaux. L'attractivité du secteur est « médiocre » sur la station avant restauration et « excellente ».

En 2014, les abondances de macro invertébrés étaient très faibles, aujourd'hui on compte 13000 individus contre 100 environ en 2014. Idem pour les insectes avec 21 espèces recensées contre 37 aujourd'hui. On constate donc une amélioration significative du peuplement (en diversité et en abondance) entre 2014, 2015 et 2017 et un gain de 2 points de la note IBGN.

Le peuplement piscicole 2015 et 2017 a affiché une nette amélioration par rapport à 2014 avec une augmentation (confirmée dans le temps) des cotes d'abondances pour la Truite et ses espèces d'accompagnement et un effet très positifs des aménagements sur les espèces accompagnatrices de la Truite fario (loche, chabot et vairon).

En bilan :

Travaux très efficaces au regard des peuplements piscicoles et macrobenthiques

Densité de travaux jugée suffisante (saturation du score IAM) mais on aurait pu prévoir davantage de banquettes pour augmenter la représentation des vitesses de classes supérieures à l'échelle de la station

La densité de blocs aurait pu être plus importante dans les zones profondes

Perspectives d'amélioration :

Prolonger les aménagements en direction de l'aval selon les mêmes modalités (zone de remous à effacer au préalable car influence d'un ouvrage au sortir de la station restaurée en 2014). Sur la Laigne en amont de la zone restaurée, des travaux simples de diversification peuvent être préconisés pour favoriser les peuplements piscicoles.

La recharge granulométrique (expérimentation lors des travaux 2014) mériterait d'être étendue en terme de recouvrement (zone de résurgence avec peu de transport solide exogène). Cet aménagement s'est montré compatible avec le régime hydrologique de la Laigne (crues faibles) ayant favorisé la pérennité des zones rechargées (mobilisation partielle mais matériaux toujours en place)

Restauration des petits affluents directs

Points forts :

Qualité physicochimique (thermie comprise) non limitante, présence réservoirs locaux vis-à-vis de la faune piscicole et macrobenthique (secteur apical sur la Laigne et certains affluents en bon état de conservation)

## **Projets 2018**

*Intervention de M. COUASNE*

De nombreux projets sont déjà prévus pour 2018:

Opérations / Projets
Projet de diversification physique sur la Tille à Marey sur Tille
Aménagement d'une frayère à brochet sur un terrain commune de Pagny la Ville
Développement de réhabilitation d'annexes hydrauliques sur la Saône
Fiches actions sur la Vingeanne
Diversification des écoulements sur la Tille à Pluvet

Recharge sédimentaire sur la Bèze à Noiron
Diversification des habitats sur la Seine à Vix
Restauration physique sur le canal de Ste Colombe sur Seine

24 actions ont été budgétisées pour un total de 265 192€ avec pour la plus grosse partie de 65% pour les travaux sur le milieu et 21% pour l'aménagement des parcours halieutiques. Les pourcentages restants seront destinés aux abris pêche, panneaux d'information, pontons PMR et travaux d'entretien. 72% du total sera subventionné.

- **Accessibilité**

SAPL concernée	Intitulé	Montant total prévisionnel
AAPPMA Vandenesse / Fédération	Labellisation parcours famille sur le plan d'eau communal de Vandenesse, pose d'un abris sur l'étang communal	2500
Fédération	Equipements à Obtrée (mise à l'eau et table PMR)	11316
AAPPMA Lamarche	Réfection de la rampe de mise à l'eau de Lamarche sur Saône	14000
Fédération	Fourniture et pose d'échaliers sur l'Ource (L435-5)	1500 (R)
		Montant total prévisionnel
		<b>29316.00</b>

- **Communication / Valorisation**

SAPL concernée	Intitulé	Montant total prévisionnel
L'Amicale des Pêcheurs de Haute et Moyenne Vingeanne	Fourniture et pose d'un panneau d'information à Fontenelle	1200 (R)
L'Amicale des Pêcheurs de Haute et Moyenne Vingeanne	Fourniture et pose de deux panneaux d'information à Percey	2100
L'Amicale des Pêcheurs de Haute et Moyenne Vingeanne	Signalétique frayère de Saint Seine	500
Fédération	Fourniture et pose d'un panneau d'information sur le Lac de Marcenay	2827.13
		Montant total prévisionnel
		<b>6627.13</b>

- **Entretien postes de pêche**

SAPL concernée	Intitulé	Montant total prévisionnel
L'Amicale des Pêcheurs de Haute et Moyenne Vingeanne	Entretien du parcours sur la Vingeanne sur 6 communes sur la frayère de St Seine	2500
La Loutre de Seurre	Entretien annuel emprises vertes sablière GSM	2500

La Gaule d'Arc sur Tille	Entretien annuel Beire Letto	1400
FDAAPPMA	Entretien annuel Beire N°6	1500
La Gaule d'Arc sur Tille	Entretien annuel Bressey (bassins 3 et 6)	2800
La Gaule d'Arc sur Tille	Entretien annuel Sirmonots	1500
Gaule Lamarchoise et UDFP	Entretien du parcours sur la Saône	1500
		Montant total prévisionnel
		<b>13 700</b>

- **Entretien / Restauration des Milieux Aquatiques**

SAPL concernée	Intitulé	Montant total prévisionnel
FDAAPPMA	Entretien frayères fédérales (Esbarres, Trugny, St Seine en Bâche, Poterres)	3500
FDAAPPMA	Réhabilitation physique de l'Ouche à Crimolois	151342.7
Gaule de Pagny	Aménagement d'une frayère à brochet à Pagny la Ville	4000
Grosbois	Récifs piscicoles Grosbois	7800
Riverains de Marey	Diversification des habitats sur la Tille à Marey sur Tille	6660
		Montant total prévisionnel
		<b>173302.50</b>

- **Petit Etang de Larrey**

Des travaux sont à faire cette année sur le Petit Etang de Larrey avec la création d'un bassin décanteur avec régalaage des déblais sur place en merlons, la reprise du déversoir hautes eaux (enlèvement et évacuation de l'existant) par l'implantation d'une buse en PEHD en diamètre intérieur 600 mm sur 8 mètres de portée, la reprise de la poêle avec mise en œuvre d'enrochement (300-500) pour création du merlon de stabilisation en périphérie, le remplacement de la vanne de fond, et pour finir la fourniture et mise en œuvre d'un moine béton (hauteur 2.5 mètres) et des bastaings bois.

## **Suivis biologiques et études 2018**

*Intervention de M. TRIPONNEZ*

- **Suivis Frayères à brochet**

Suivi en Val de Saône avec des inventaires piscicoles par pêche électrique in situ (mai)

- **Suivis Biologiques de travaux en rivière**

Sur le Bassin de l'Ignon , il est prévu de passer sur L'Ougne en amont de Saint-Seine-L'Abbaye et le Ruisseau de Creux à Lamargelle.

Pour le Bassin de la Vennelle, sur La Venelle à Lux entre les pertes et la confluence avec la Tille.

Pour le Bassin de l'Ouche, L'Ouche à Velars-sur-Ouche, L'Ouche à Gisse-sur-Ouche, L'Ouche à Veuve-sur-Ouche, L'Ouche à Longvic et L'Ouche à Neuilly-Les-Dijon. Au niveaux des affluents, Le ruisseau des Angles à Veuve-sur-Ouche, La Gironde à Barbirey-sur-Ouche et Le ruisseau de la Chartreuse à Dijon.

Au niveau du Bassin du Meuzin et de la Vouge, les suivis seront faits sur Le Meuzin d'Argilly à Corgengoux et La vouge à Bessey-les-Citeaux.

Pour Le Bassin de l'Armançon, L'Armançon à Genay à l'aval et au niveau de la retenue ouvrage.

Pour le Bassin de L'Ource, L'Ource à Belan.

Pour le Bassin de la Seine Le Ruisseau du Côteau Froid à Aisey-sur-Seine et La Seine à Nod-sur-Seine.

Pour finir, le Bassin de l'Arroux avec l'Arroux à Arnay-le-Dux et la Lacanche au niveau de la réserve piscicole.

Au niveau des plans d'eau, les suivis seront effectués sur la Sablière d'Obtrée, l'Etang de Gigny et la Sablière de Beire-le-Chatel n°6.

## Lancement du PDPG

*Intervention de M. TRIPONNEZ*

- **Calendrier Prévisionnel**

Mme CONAN gèrera cette mission de 18 mois, d'avril 2018 à septembre 2019.

ACTIONS	Avril 2018	Mai 2018	Jun 2018	Juillet 2018	Août 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Août 2019	Septembre 2019
Découpage des contextes piscicoles	■	■																
Recueil de données	■	■	■	■	■	■												
Analyse et diagnostic des contextes				■	■	■	■	■	■	■	■							
Propositions d'actions par contexte												■	■	■	■	■	■	
Rédaction du document									■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Cette mission demandera notamment de compiler les données, de rencontrer les AAPPMA, discuter de la gestion et des diagnostics, etc. 2 à 3 réunions seront réalisées avec les AAPPMA jusqu'à finalisation du document.

## L 435-5

*Intervention de M. COUASNE*

- **Déversements**

Certains secteurs sont gérés de manière patrimoniale (absence de déversements) et d'autres de manière halieutique. Sur ces secteurs, des déversements de TAC seront effectués par la fédération avec un total de 4300 kg au total en 2018.

## Lac de Marcenay

*Intervention de M. COUASNE*

- **Alevinage**

Les fortes pluies ont aidé à faire remonter rapidement le niveau d'eau du lac. En 1 mois, la cote de 3 m a été atteinte.

Une mise en charge a été effectuée en début d'année avec :

Le 10 janvier:

- 1374 kg de gardons/rotengles (toutes tailles, gardons majoritaires)
- 529 kg de tanches (toutes tailles)

Le 30 janvier:

- 127 kg de perches (20 à 30 cm)
- 346 kg de brochets B2 (40 à 60+ cm)
- 32 kg de sandres (35 à 45 cm)

Le 1er février:

- 559.3 kg de carpes (soit 119 individus de poids moyen 4.7 kg)

Soit au total : 2967.30 kg de mise en charge (10 % de la production totale du lac)

Quelques Sandre ont été introduits mais le plan d'eau étant spécifique au brochet, il y a peu de chance que cela fonctionne.

## Evolutions réglementaires 2018/2017

*Intervention de M. COUASNE*

Il est rappelé que le brochet est passé à 60cm comme cela était prévu. Il est aussi rappeler qu'il est à présent possible de remettre à l'eau (Par le pêcheur) les brochets, sandres, black-bass et perches, en 1<sup>ère</sup> catégorie. (Art. L 432-10 Code de l'Environnement modifié par Art. R 136 Loi Biodiversité).

Une évolution des classements piscicoles a été faite, et active depuis septembre. L'arrêté est disponible sur demande à la fédération.

## Cormorans

*Intervention de M. COMMEGRAIN*

Il n'y a pas de nouveautés concernant la réglementation. Le cormoran est classé dans les espèces protégées, les tirs de régulation et d'effarouchements ne sont autorisés que sur les zones identifiées de reproduction de la truite patrimoniale, il est donc quasiment impossible d'avoir de dérogations

pour des tirs sur de la deuxième catégorie ou sur des plans d'eau. La seule dérogation autorisée est pour les réservoirs d'alimentation du canal de Bourgogne, uniquement devant les ouvrages, pour des soucis techniques.

Il est autorisé de prélevé 100 oiseaux par an sur les eaux libres. 80% du quota a été prélevé cette année seulement car peu de cormorans ont migrés. 21 sur la Seine, 5 sur la Tille, 13 sur l'Ignon, 13 sur la Bèze, 23 sur l'Ouche, 5 sur l'Oze et plus d'une trentaine d'opérations sur les réservoirs.

Un comptage a été effectué le 15 janvier. Les différences s'expliquent aussi à cause d'un mauvais comptage en 2014-2015.

LIEUX (commune)	Saison 2014-2015	Saison 2017-2018
LACANCHE	0	8
BREUIL	0	2
GROSBOIS	31	42
SOURCES ARMANCON	221	217
BLAGNY S/ VINGEANNE	87	78
ARCEAU	27	386
MARCENAY	64	32
GEVROLLES	34	7
MONTIGNY SUR AUBE	7	5
SEURRE	85	11
POUILLY S/ SAONE	0	0
GLANON	0	0
LES MAILLYS	-	72
ROUVRES EN PLAINE	-	160
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>	<b>1020</b>

Il est rappelé que les cormorans, même s'ils ont un impact, ne mangent pas que des brochets ou des truites et qu'ils se nourrissent principalement de poissons blancs.

## Rapport Financier

*Intervention de M. ROGOSINSKI (12:22)*

- **Détail des ventes de cartes**

On compte 24800 pêcheurs en 2017 contre 24007 en 2016. On note donc une progression de 3,30 % (793 pêcheurs). Seule le nombre de cartes « Hebdomadaire » vendues à diminué, les autres sont toutes en progression avec une belle hausse pour les cartes « Interfédérale » (+6,23%) et les carte « Femme » (+13,01%).

- **Compte de résultat**

Pour 2017, le montant des subventions reçues a diminué du fait de la fin de l'étude Saône.

On constate cependant une progression des cotisations des adhérents en raison des augmentations des cartes annuelles vendues.

Les produits divers ont aussi augmenté en raison du travail du pôle technique sur les pêches de sauvetage.

	2017	2016	Evolution	
Subventions obtenues	319 000	460 000	- 30,60 %	☹
Cotisations des adhérents	681 000	643 000	+ 5,90 %	☺
Produits divers : EHGO – Pêches de sauvetage – PV	78 000	54 000	+ 44,60 %	☺
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 078 000</b>	<b>1 156 000</b>	<b>- 6,80 %</b>	<b>☹</b>

Pour 2017, nous avons augmenté nos ventes de poissons avec des achats raisonnés de matière première ce qui explique notre bonne marge et le résultat de notre pisciculture.

	2017	2016	Evolution	
Production de l'exercice	178 000 €	171 000 €	+ 4,20 %	☺
Achats d'approvisionnement	69 000 €	72 000 €	- 3,90 %	☺
Marge	109 000 €	99 000 €	+ 9,08 %	☺

Globalement, les recettes ont baissé en raison de la baisse des subventions reçues.

	2017	2016	Evolution	
Ressources associatives	1 078 000 €	1 156 000 €	- 6,80 %	☹
Production vendues	178 000 €	171 000 €	+ 4,00 %	☺
<b>PRODUITS FONCTIONNEMENT</b>	<b>DE 1 255 000 €</b>	<b>1 327 000 €</b>	<b>- 5,40 %</b>	<b>☺</b>

Charges de fonctionnement (voir tableau ci-dessous) = charges d'approvisionnement : On constate que la Fédération a eu des achats raisonnés et raisonnables

Charges sensibles = charges évolutives : Travaux réalisés, locations, entretiens des plans d'eau, frais d'acte et de contentieux, frais de déplacement des administrateurs

Impôts et taxes : Stabilisation

Charges de personnel : Moins de CDD et stabilisation des effectifs

	2017	2016	Evolution	
Charges de fonctionnement	317 000 €	420 000 €	- 103 000 €	☺
Charges sensibles	178 000 €	214 000 €	- 36 000 €	☺
Impôts et taxes	20 000 €	23 000 €	- 3 000 €	☺
Charges de personnel	322 000 €	335 000 €	- 13 000 €	☺



- Synthèse activité 2017**

	2017	2016	EVOLUTION		
Produits de fonctionnement	1 255 000 €	1 327 000 €	- 72 000 €	- 5,40 %	☹
Charges de fonctionnement	317 000 €	420 000 €	- 103 000 €	- 24,50 %	☺
Autres charges extérieures	356 000 €	380 000 €	- 24 000	- 6,31 %	☺
Impôts et taxes	20 000 €	23 000 €	- 3000 €	- 13,00 %	☺
Charges de personnel	322 000 €	335 000 €	- 13 000 €	- 3,90 %	☺
Dotations aux amortissements	106 000 €	98 000 €	+ 8000 €	+ 9,25 %	☹
Engagements à réaliser/Fonds dédiés	81 000 €	0 €	+ 81 000 €	+ 100 %	➔
Résultat financier	14 000 €	19 000 €	- 5 000 €	- 26,30 %	☹
Résultat exceptionnel	22 000 €	- 6 000 €	+ 28 000 €		☺

**RESULTAT DE D'EXERCICE : 89 000 € 84 000 € + 5 000 € + 5,90 %**

- Comparatif budget / réalisé**

On note des dépenses s'élevant à un montant de 1 261 923€ pour des recettes de 1 350 705€ ce qui explique le résultat d'exercice de 89 000€

Dépenses	Budget	Réalisé	Différence	
Approvisionnements	110 583 €	67 504 €	- 43 079 €	☺
Services extérieurs	317 423 €	205 357 €	- 112 066 €	☺
Autres serv.extérieurs	146 089 €	112 642 €	- 33 447 €	☺
Impôts et taxes	23 683 €	20 341 €	- 342 €	☺
Charges de personnel	345 303 €	322 433 €	- 22 870 €	☺
Autres charges	328 850 €	295 697 €	- 33 153 €	☺
Charges financières	0 €	0 €	0 €	☺
Ch.exceptionnelles	29 000 €	50 992 €	+ 21 992 €	☹
Amortissements	105 618 €	186 957 €	+ 81 339 €	☹
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 406 549 €</b>	<b>1 261 923 €</b>	<b>- 144 626 €</b>	☺

Recettes	Budget	Réalisé	Différence	
Ventes de poissons	166 370 €	177 526 €	+ 11 156 €	☺
Subventions reçues	492 358 €	320 193 €	- 172 165 €	☹
Autres produits (Cartes/Pêches/Animations)	723 276 €	767 024 €	+ 43 748 €	☺
Produits financiers	7 500 €	13 679 €	+ 6 179 €	☺
Produits exceptionnels	17 045 €	42 283 €	+ 25 238 €	☺
Reprise provisions / fds dédiés	0	30 000 €	+ 30 000 €	☺
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 406 549 €</b>	<b>1 350 705 €</b>	<b>- 55 844 €</b>	

- Bilan Synthèse**

ACTIF 31/12/2017	PASSIF 31/12/2017
3 400 000 €	3 400 000 €

<b>Immobilisations</b> 1 479 000 €	<b>Fonds propres</b> 2 737 000 €
<b>Stocks</b> 160 000 €	
<b>Créances :</b> 31 000 €	
<b>Autres créances</b> 370 000 €	
<b>Trésorerie</b> 1 361 000 €	<b>Provisions pour fds dédiés</b> 81 000€
	<b>Trésorerie négative</b> 0 €
	<b>Dettes fournisseurs</b> 201 000 €
	<b>Autres dettes</b> 382 000 €

ACTIF 31/12/2016	PASSIF 31/12/2016
3 182 000 €	3 182 000 €

<b>Immobilisations</b> 1 429 000 €	<b>Fonds propres</b> 2 650 000 €
<b>Stocks</b> 118 000 €	
<b>Créances :</b> 12 000 €	
<b>Autres créances</b> 338 000 €	
<b>Trésorerie</b> 1 285 000 €	<b>Provisions fonds dédiés</b> 31 000 €
	<b>Trésorerie négative</b> 0 €
	<b>Dettes fournisseurs</b> 125 000 €
	<b>Autres dettes</b> 375 000 €

<b>Fond de roulement</b>	<b>Exédent FR</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>Fond de roulement</b>	<b>Exédent FR</b>	<b>Trésorerie</b>
1 339 000 €	22 000 €	1 361 000 €	1 252 000 €	32 000 €	1 285 000 €

- Résultat Pisciculture**

Pour 2017, on note un résultat positif de 5 237€ avec des dépenses de 187 126€ et des recettes de 192 364€.

Dépenses	2016	2017	Variations
Approvisionnements	91 616	34 938	- 56 678
Services extérieurs	26 097	24 839	- 1 258
Autres serv.extérieurs	7 517	6 658	- 859
Impôts et taxes	174	314	+ 140
Charges de personnel	75 934	84 785	+ 8 851
Autres charges	908	915	+ 6
Ch.exceptionnelles	12	546	+ 534
Amortissements	28 904	34 131	+ 5 227
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>231 163</b>	<b>187 126</b>	<b>- 44 037</b>

Recettes	2016	2017	Variations
Ventes	171 681	178 615	+ 6934
Subventions	15 840	0	- 15 840
Produits de gestion courante	0	13 499	+ 13 499
Produits exceptionnels	108	250	+ 142
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>187 629</b>	<b>192 364</b>	<b>+ 4 735</b>

- **Résultat Neptune**

La gestion du Neptune continue à être saine, et on note un résultat positif de 587€ avec des dépenses s'élevant à 25 669€ et des recettes de 26 255€.

Dépenses	2016	2017	Variations
Approvisionnements	45	0	- 45
Services extérieurs	2 359	474	- 1 885
Autres serv.extérieurs	991	998	+ 7
Impôts et taxes	263	307	+ 44
Charges de personnel	0	737	+ 737
Autres charges	18 704	23 153	+ 4 449
Ch.exceptionnelles	0	0	
Amortissements	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>22 362</b>	<b>25 669</b>	<b>+ 3307</b>

Recettes	2016	2017	Variations
Ventes de cartes	24 700	27 190	+ 2 490
Ristournes	- 1 230	- 1 089	- 141
Produits financiers	0	154	+ 154
Pduits exceptionnels	0	0	0
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 470</b>	<b>26 255</b>	<b>+ 2 785</b>

- **Résultat Groupement Réciprocaire.**

Une stabilité a été retrouvée sur ces dernières années, puisqu'en 2016 un déficit de 24000 était constaté, et qu'aujourd'hui on note un résultat positif de 26 195€. Ce résultat s'explique avec des dépenses de 289 050€ et des recettes de 315 245€.

Dépenses	2016	2017	Variations
Approvisionnements	7 077	852	- 6225
Services extérieurs	89 613	98 492	+ 8 879
Autres serv.extérieurs	24 563	8 848	- 15 715
Impôts et taxes	3 457	4 829	+ 1 372
Autres charges	199 736	168 524	- 31 212
Ch.exceptionnelles	24 286	5 628	- 18 658
Amortissements	45	1 877	+ 1 832
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>348 777</b>	<b>289 050</b>	<b>- 59 727</b>

Recettes	2016	2017	Variations
Ventes de cartes	323 677	309 824	- 13 823
Produits financiers	843	5 421	+ 4 578

Produits exceptionnels	0	0	0
TOTAL RECETTES	324 520	315 245	- 9 275

- **Rapport des vérificateurs aux comptes**

*Intervention de M. MARIN :*

Conformément aux statuts types des Fédérations de Pêche, la Commission des Vérificateurs aux Comptes s'est tenue le mardi 20 mars à 14h au siège de la Fédération.

Sont présents : Messieurs. SONVICO, PAGEARD, ROGOSINSKI, Mme BERTHELEMOT et Messieurs GRUER et MARIN, Vérificateurs aux Comptes légalement désignés au Congrès 2017; Absents : Messieurs ROZE et CELLIER. Il est demandé qu'un jour plus favorable dans la semaine soit proposé afin de libérer plus facilement les actifs compte tenu de l'impératif de temps imposé par la législation.

Le fascicule des comptes nous ayant été adressé en temps opportun, chacun des vérificateurs aux comptes a pu faire une analyse approfondie des différents modules habituels contenus dans l'ensemble des pièces relatives à la comptabilité 2017.

Une approche différente avec l'ensemble des acteurs a donc été retenue pour aborder cette réunion, à savoir un questionnement sur des sujets qui pourraient faire débat dans le monde de la pêche et des institutions Etat, Région, Département, FNPF, Inspection du Travail, Agence de l'eau, Professionnels de la Pêche et du Commerce...etc.

Dans un climat de grande franchise un questionnement et la vérification des pièces comptables ont porté sur les opérations commerciales réalisées par le CA pour le renouvellement du parc automobile. Les réponses fournies par Messieurs SONVICO et PAGEARD dans le cadre de la législation en vigueur (devis, contrats passés...) et la confirmation par les intéressés qu'aucune commission n'a été perçue par aucun membre du CA sur les achats ou sur la vente des véhicules, démontre qu'aucune irrégularité n'a été commise et que ces opérations ont été réalisées dans l'intérêt de la Fédération.

Un large débat a eu lieu ensuite sur la gestion et la variation des stocks de la pisciculture : chacun s'accorde à reconnaître la difficulté à quantifier ce sujet sachant que l'on travaille sur du vivant avec différents critères (climat, maladies, pollutions, prix de revient...) et que le stock de poissons ne doit pas dépasser les 30 tonnes conformément à l'agrément de la pisciculture.

Sujet paradoxal qui porte sur le bénévolat des Administrateurs. Si l'on peut se louer du travail accompli par ces derniers, il convient de se rappeler qu'on agit dans un domaine concurrentiel et encadré, qui a donc ses limites. Les vérificateurs ont constaté à travers la consultation des notes de frais des Administrateurs un nombre d'heures important imputé à la pisciculture, voire dans d'autres secteurs d'activités et qui pourrait être préjudiciable à la Fédération. Le CA a donc anticipé cette réflexion en embauchant un nouvel employé à la pisciculture.

La législation étant floue sur ce sujet, il serait intéressant de connaître la position de Madame la Commissaire aux Comptes. D'autre part il apparaît opportun qu'un tableau récapitulatif annuel des heures réalisées par les Administrateurs soit mis en place afin d'éviter toute contestation. Un vœu a été émis, afin que le relevé des frais de ces derniers soit fait mensuellement.

A été abordé aussi le sujet des subventions reçues par la Fédération où il est nécessaire de rappeler qu'au-delà de 23000€ un contrat doit être passé, obligation respectée par l'institution.

Il est rappelé que la Fédération tout comme les AAPPMA sont des associations à but non lucratif type loi 1901 et qu'il fallait être très vigilant à l'avenir sur les sommes thésaurisées sur les comptes

en banque, afin de ne pas assister à certains excès, sachant que les services fiscaux pourraient dans un proche avenir se pencher sur le sujet .Une réserve de trésorerie équivalente de 1,5 à 2 fois le budget annuel paraît raisonnable, ce qu'applique notre Fédération.

Enfin, comme l'a rappelé le Président SONVICO dans son rapport moral 2017 la législation impose l'obligation aux AAPPMA de communiquer le bilan financier à l'Administration via la Fédération ainsi qu'à tous membres actifs lors de leur Assemblée Générale, afin d'éviter tout problème.

En conclusion :

Tous les contrôles effectués nous ont permis de constater la sincérité, l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives probantes pour l'ensemble des opérations vérifiées. Que chacun ayant pris part à la réalisation de ce bilan financier satisfaisant soit remercié et tout particulièrement Mme BERTHELEMOT et M. ROGOSINSKI pour la clarté et la rigueur des pièces comptables fournies.

En conséquence, les Vérificateurs donnent leur quitus et propose à l'Assemblée Générale d'approuver le bilan financier des comptes de la Fédération pour l'exercice 2017 tel qu'il nous a été présenté.

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2017 à l'unanimité.

- **Rapport des commissaires aux comptes**

*Intervention de Mme. GILLET*

Les Commissaires aux Comptes ont émis leur rapport sur les comptes 2017.

L'opinion sur les comptes annuels qui consiste en une certification d'absence d'anomalies significatives, avec une vérification par sondage, par méthodes de sélections, de toutes les estimations, notamment les valorisations, comme celles sensibles pour la Fédération, qui sont les stocks. Mme. GILLET estime en tant que Commissaires aux comptes, que tous les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour établir son opinion.

Elle certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations d'exercice écoulé.

Pour répondre à la question posée par M. MARIN concernant le bénévolat, Mme. GILET rappelle qu'une note avait déjà été faite en 2014 concernant les tenants et aboutissant du bénévolat, il n'y a pas de changements dans la législation. Le bénévolat doit être suivi et faire partie d'une mention en annexe des comptes s'il est significatif, ce qui sera fait pour 2018.

*Toutes les informations complémentaires sont à disposition dans l'annexe des comptes distribuée à chaque AAPPMA au début de la réunion.*

**Les comptes annuels sont validés à l'unanimité par l'assemblée.**

**Quitus est donné au président, au trésorier et aux membres du conseil d'administration.**

- **Proposition d'affectation du résultat**

*Intervention de M. ROGOSINSKI*

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Prime exceptionnelle aux salariés
- Mise en réserve du solde pour achats de plan d'eau

**Les propositions d'affectation sont validées à l'unanimité**

## Désignation des vérificateurs aux comptes

Volontaires :

M. ROZE

M. GRUER

M. CELLIER

M. MARIN

M. VACHON

M. DODEY

M. GONZALEZ

Mme. TOULOUSE

## Budget prévisionnel 2018

*Intervention de M. ROGOSINSKI*

Peu de changement au niveau du budget prévisionnel, qui va s'équilibrer à 1 311 142€.

DEPENSES	PREVISIONNEL 2018
Approvisionnements	119 505 €
Services extérieurs	213 364 €
Autres serv.extérieurs	171 947 €
Impôts et taxes	26 142 €
Charges de personnel	366 717 €
Autres charges	303 560 €
Charges financières	0 €
Ch.exceptionnelles	1 400 €
Amortissements	108 507 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 311 142 €</b>

RECETTES	PREVISIONNEL 2018
Ventes de poissons	166 564 €
Subventions	295 440 €
Autres produits	745 382 €
Produits financiers	16 795 €
Pduits exceptionnels	5 484 €
Reprise provisions fds dédiés	81 477 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 311 142 €</b>

*Intervention de M. ROGOSINSKI et M. SONVICO*

Suite à question concernant l'informatisation des dépositaires, il est précisé que la fédération dépense beaucoup d'argent pour équiper les distributeurs. La FPNF ne subventionne pas ces achats et ne fournit pas de matériel. Il reste une quarantaine d'AAPMA à équiper et sachant qu'il faut aussi compter environ 500€ par dépositaire, cela représente une somme importante à sortir.

## Commission Milieux

*Intervention de M. DONDAINE*

M. DONDAINE rappelle que le PDPG (Plan Départemental de Gestion Piscicole) est une chose obligatoire, et que la Commission a souhaité mettre en place rapidement pour voir des aboutissements rapidement également. Il permettra de travailler sur les milieux en partenariat avec les AAPPMA. Les AAPPMA peuvent proposer leurs idées et des demandes, si besoin il ne faut pas hésiter à contacter M. DONDAINE et Cynthia qui seront référents sur ce projet.

Au niveau des travaux d'entretiens, il rappelle qu'il n'y plus d'équipe d'entretien, que les subventions sont à la baisse et que les syndicats sont de moins en moins financés pour ces actions. Les AAPPMA sont invitées à faire comme déjà plusieurs d'entre elles: Contacter les exploitants agricoles et les propriétaires et organiser des journées nettoyage en partenariat avec eux.

## **Commission Neptune**

*Intervention de M. SIBILLE*

Le prix des cartes à augmenter mais elles se sont tout de même bien vendues cette année encore. Le petit bénéficiaire qui a été fait a été utilisé pour faire de la publicité dans le Magazine Pêche Mouche, revue spécialisée dans la pêche à la mouche.

M. RAGEOT a rejoint M. SIBILLE sur la gestion du Neptune et s'occupe en particulier des alevinages.

Les pêcheurs sont très satisfaits et le plan d'eau est de plus en plus connu, des clubs viennent même passer des journées pêche sur le plan d'eau et l'on voit des pêcheurs de toute la France.

## **Commission Garderie**

*Intervention de M. PACOU*

Avant de commencer, M. PACOU souhaite remercier tous les gardes pêche pour leur travail, et se réjouit de plus en plus de Gardes Particuliers se mobiliser sur le terrain.

Un total d'environ 240 procès-verbaux a été réalisé en 2017.

44% d'entre eux ont été réalisés par les agents de la fédération, 13% par les grades particuliers des AAPPMA, 19% par les agents de l'ONCFS et 25% par la Brigade fluviale.

Parmi ceux-ci, 52% concernaient de la pêche de nuit, avec 49% des contrevenants résidents en Côte-d'Or, 31% résidant en Allemagne, 7% résidant en Hollande, et 5% résidant dans d'autres départements Français.

56% des procès-verbaux ont été payés au cours de l'année, 33% des dossiers ont été déposés au tribunal pour jugement suite à non-paiement.

## **Intervention des invités**

*Intervention de M. GUYONNET*

En effet la FNPF ne rembourse pas le matériel informatique car cela voudrait dire qu'il faut augmenter la cotisation, ce qui n'est pas concevable. Il faut tout de même savoir que sur le budget de 23 millions d'euros de la FNPF 17 millions redescendent à la pêche.

Pour l'ouverture et la fermeture des carnassiers, il faut savoir que M. GUYONNET en compagnie de M. SONVICO pour la fédération de Côte-d'Or, ont travaillé d'arrache-pied sur la date fin janvier pour la fermeture du sandre. Même si cela n'a pas abouti cette fois, il est prévu de continuer à travailler en ce sens.

Concernant la campagne anti-pêche à Paris, la FNPF saura et aura les moyens de les contrer.

Aujourd'hui, on constate une progression du nombre de pêcheur au niveau national, et une jeunesse grandissante ce qui est à féliciter.

*Intervention de M. MOLINOZ*

La ville a été très heureuse d'accueillir le congrès de la Fédération. L'AAPPMA de Venarey est une belle et grande association, M. MOLINOZ a toujours été un grand protecteur des cours d'eau et souhaite soutenir autant que possible les associations de pêche et les pêcheurs en général. La commune est heureuse de voir le projet de labellisation Parcours Famille du plan d'eau de Venarey. Il sera très heureux de porter la voix des pêcheurs au conseil régional et de ré-accueillir le congrès à Venarey-les-Laumes à l'occasion.

## Voeux

### Question de Monsieur Jean-Michel JEANNIN, Président de l'AAPPMA La Source de la Bèze

*Il devient urgent d'agir sur les têtes de bassin comme à Bèze contre les cormorans (voire les hérons) : nous sommes « motivés » pour tout mettre en œuvre afin de faciliter le repeuplement, inciter les pêcheurs à relâcher les gros spécimens fario, pêcher sans ardillon, former les jeunes à la préservation du patrimoine piscicole ...*

*Ce travail est vain et totalement anéanti par les cormorans : sur le seul secteur situé en amont de Noiron sur Bèze jusqu'au hameau de « Rome » sur la commune de Bèze, une quinzaine de cormorans prennent inlassablement des truites de 20 à 30 cm. Sur le parcours de la Rente de l'Île, seuls des très gros spécimens farios sont observables. Le reste de la population fario a disparu ! la pression est trop forte sur la population de farios ; il faut absolument retrouver un équilibre supportable : des autorisations de tir doivent être données.*

*Merci de prendre en considération cette demande.*

### Question du Groupement des Associations des Réservoirs de la Ligne de Partage des Eaux

*L'Arrêté Préfectoral du plan de chasse pour les cormorans est établi pour l'année 2018-2019. Mais pour 2020, les AAPPMA du groupement voudraient alerter les services compétents sur les dégâts faits par les cormorans. Nous avons déversé 20kg de brochet B1 au réservoir de Chazilly le 15 novembre 2017. Début décembre, 150 à 200 cormorans sont arrivés et sont restés 3 semaines, le temps d'anéantir notre alevinage.*

*Ensuite ils sont allés sur les autres réservoirs, le canal et un petit étang du village de Vandenesse classé « Station Pêche ». Par ce classement, il est installé un « Parcours Pêche Famille » pour les vacanciers, quelques cormorans y stationnent en permanence. La rivière La Vandenesse, à présent classée en 1<sup>ère</sup> catégorie, est aussi beaucoup visitée par les cormorans.*

*Les AAPPMA ne sont pas prévues pour nourrir les cormorans au détriment des pêcheurs.*

*Comment inverser la situation des cormorans qui ne sont plus migrateurs mais sédentaires (Ils trouvent beaucoup de nourriture) et qui n'ont pas de prédateur?*

### Réponse de M. SONVICO et M. COMMEGRAIN

Réponse déjà apportée précédemment lors de l'intervention de M. COMMEGRAIN.

## Questions

Question de l'assemblée: On ne comprend pas pourquoi la FNPF ne porte pas de revendications, comme le font les chasseurs, auprès du gouvernement.

Réponse de M. GUYONNET: La FNPF porte bien des revendications, seulement cela n'est pas médiatisé comme c'est le cas pour la chasse. Elle est au contraire très active sur ce point, et le Président de la FNPF va rencontrer le Président et les Ministères. Mais il est vrai que c'est une erreur de ne pas médiatiser plus cela afin de montrer que la FNPF est bien active.

Question de l'assemblée: Quand est-il de l'application Vigipêche pour contrôler les cartes ?

Réponse de M. COMMEGRAIN : Elle est en cours d'installation mais elle pose quelques problèmes sur certains appareils ce qui explique qu'elle n'est pas encore été mise en place. Des identifiants de connexion seront donnés en cours d'année aux Gardes Particuliers pour installer et accéder à l'application.

Question de l'assemblée: Quand est-il des consommables suite à l'informatisation des dépositaires ?

Réponse de Mme. MATHIEU: Les cartouches et le papier sont fournis par la fédération. (Il y aura probablement un quota d'installé en fonction du nombre de cartes vendues.)



## Remise des médailles

« Il assure de par sa gestion rigoureuse une excellente tenue des comptes de l'association La Gaule de Pagny, et un soutien « de taille » aux dépositaires de par sa disponibilité. Nous souhaitons le remercier pour son investissement. **M. JACQUOT Patrick** »

« Alain est né à Vandenesse et depuis son jeune âge il a pratiqué la pêche qui est un grand plaisir pour lui, toujours présent aux manifestations et aux travaux pour la pêche et autres associations pour aider, je le remercie pour son dévouement et il mérita la Médaille de la Pêche. **M. Alain CLEMENCET** pour l'AAPPMA La Vandenesse. »

« Notre AAPPMA la GVO souhaite honorer un fidèle adhérent qui depuis l'âge de ses 18 ans s'est investi dans la société en tant que membre actif du bureau et qui est devenu garde particulier depuis 2010. Il est le plus ancien, de par sa présence, de l'équipe dirigeante de la GVO. Né le 15 avril 1978, il fête ses 40 ans ce jour, mais ne peut donc pas être présent au congrès étant pris pour fêter l'évènement en famille. **M. Rémy CORREIA.** »

« Pêcheur passionné, il est entré dans sa société en 1972, dès lors il n'a cessé de travailler au bon fonctionnement de son AAPPMA. Toujours disponible, d'une humeur toujours égale, il a assuré durant 12 longues années la fonction de trésorier, avant d'être élu en 2008 vice-président de l'association. Aujourd'hui avec 46 ans de bons et loyaux services, les membres de l'AAPPMA souhaitent le remercier, **M. GONSOT Daniel**, de l'AAPPMA la Gaule de Rouvray. »

*Intervention de M. SONVICO*

M. SONVICO remercie Monsieur Le Maire pour la très belle salle et l'organisation du congrès dans sa ville.

**Les AAPPMA sont invités à se proposer pour l'organisation du congrès 2019.**

Le président



Jean-Pierre SONVICO

Le secrétaire



Bernard SIBILLE